

**CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DE NORMANDIE**

Avis CSRPN n°2018-10-08

Séance du 17 octobre 2018

**Avis du CSRPN de Normandie, conseil scientifique de la
RNN de la Mare de Vauville**

Plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle nationale de la Mare de Vauville

Présentation du dossier

La conservatrice a présenté le projet de 5^e plan de gestion de la réserve naturelle nationale (RNN) de la Mare de Vauville en présence de 7 membres de la commission espaces protégés du CSRPN, également conseil scientifique de la réserve.

Créée en 1976, puis étendue en 2002, la RNN de la Mare de Vauville a pour vocation la sauvegarde du patrimoine biologique constitué d'un ensemble de milieux dunaires et dulçaquicoles ainsi que d'un important cortège d'amphibiens.

Le 5^e plan de gestion de la réserve proposé par le Groupe Ornithologique Normand (GONm) est issu d'une réflexion ayant associé les membres du comité consultatif (notamment pour la partie stratégique) et un groupe d'experts (en particulier pour le diagnostic et la partie opérationnelle).

Conformément à la nouvelle méthodologie proposée par RNF sous l'égide de l'AFB, le plan de gestion comprend trois volumes :

- Volume A : le diagnostic,
- Volume B : les enjeux et les objectifs,
- Volume C : les actions, le planning et les annexes.

Il s'inscrit dans la continuité du 4^e plan de gestion, tout en se recentrant sur les enjeux prioritaires de patrimoine naturel qui sont appréhendés à l'échelle de l'ensemble du massif dunaire d'Héauville à Vauville. En effet, en raison des changements climatiques, l'intrusion marine dans les milieux d'eau douce de la RNN semble inéluctable à plus ou moins brève échéance. Ce constat, dressé lors de l'évaluation du précédent plan de gestion, a poussé le gestionnaire à construire un nouveau document qui prépare la définition d'une stratégie de repli au sein du massif dunaire pour les enjeux des milieux dulçaquicoles, notamment pour le maintien des populations d'amphibiens. À l'issue du diagnostic deux enjeux ont été définis, sans hiérarchisation en raison du fort lien fonctionnel qui les relie : la zone humide dulçaquicole (1) et le cordon dunaire (2a) avec ses milieux humides et le cortège d'amphibiens associé (2b).

Ce nouveau plan de gestion sera validé pour une durée de 10 ans, incluant une révision à mi-parcours.

Avis du CSRPN de Normandie

Le CSRPN remarque l'important travail mené par le gestionnaire pour redéfinir les enjeux patrimoniaux à l'échelle du massif dunaire. Il souligne la qualité du document présenté qui est bien rédigé, bien structuré et concis. Le conseil salue le travail exceptionnel réalisé par le gestionnaire pour mener à bien le précédent plan de gestion et s'interroge sur l'adéquation entre moyens alloués (1 ETP) et ampleur des travaux à venir compte-tenu de la surface du site, des besoins d'entretien et d'animation.

Concernant le risque d'intrusion marine, deux scénarios sont envisagés : la rupture du cordon dunaire, notamment suite à un événement climatique remarquable, et la remontée du biseau salé

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

(« marinisation » du système). Les deux hypothèses devront être étudiées afin d'adapter les futures stratégies de repli à mettre en place. Il est important de prévoir d'ores et déjà les suivis de quelques indicateurs (conductivité, espèces indicatrices) qui pourront permettre de déceler une augmentation de la salinité sur le site. Il y aura besoin d'un suivi réactif en cas de modification brutale du système pour acquérir rapidement des connaissances sur les espèces, avec revue du plan de gestion. Une recherche sur d'autres expériences d'intrusion marine dans le même secteur biogéographique pourrait apporter des éléments de connaissance sur le devenir des milieux dulçaquicoles, sans pour autant y investir trop de temps.

Il est nécessaire d'engager une concertation avec les acteurs de la gestion du massif dunaire, zone spéciale de conservation. En effet, la réflexion quant aux potentialités de repli des enjeux liés aux milieux dulçaquicoles dans le massif dunaire devra être intégrée à la révision en cours du document d'objectifs du site Natura 2000. Cela permettra de travailler au plus tôt sur des études/suivis communs et de partager une même vision stratégique dans la perspective, à moyen terme, d'une extension de la réserve sur le massif dunaire (projet accueilli favorablement par le CSRPN, le comité consultatif de la RNN et le Conservatoire du Littoral, propriétaire d'une partie des terrains concernés).

Concernant les pelouses et prairies dunaires, milieux en cours de fermeture et de banalisation, le conseil scientifique insiste sur l'importance de maintenir un niveau de perturbation suffisant pour favoriser le rajeunissement des habitats (notamment via le piétinement ou l'action d'espèces ingénieuses). Pour les zones mises à nu sur le cordon dunaire, une identification des secteurs prioritaires de restauration devra être conduite pour leur protection stricte, les autres espaces pouvant générer des apports de sable indispensables au maintien de la dynamique pionnière des pelouses dunaires. Des suivis pourraient utilement être mis en place pour vérifier le caractère « positif » ou « négatif » de l'action de certaines espèces perturbatrices sur la dynamique des végétations et la diversité floristique.

Le CSRPN voit dans les documents présentés un travail cohérent et de qualité, basé sur un diagnostic pertinent et une bonne identification des enjeux. Les objectifs sont intégrateurs et ciblés et ils disposent des indicateurs nécessaires à leur évaluation.

En conclusion, le CSRPN émet un **avis favorable** sur le projet de 5^e plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la Mare de Vauville présenté par le GONm pour la période 2018-2027.

Conformément à l'article R. 411-25 du Code de l'Environnement, le présent avis est transmis à Madame la Préfète de la région Normandie et à Monsieur le Président du Conseil Régional et sera publié sur le site de la DREAL au titre du porter à connaissance des travaux du conseil.

Le président du CSRPN



Thierry Lecomte